

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/114  
2 décembre 1999

(99-5325)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: espagnol

## ESPAGNE

### Déclaration de M. Rodrigo de Rato y Figaredo Deuxième Vice-Président et Ministre de l'économie et des finances

#### **L'OMC, PILIER DU LIBRE-ÉCHANGE**

L'ouverture du commerce international que nous avons réalisée ensemble au cours des dernières décennies a eu pour effet que le commerce international s'est développé à un rythme beaucoup plus rapide que l'économie mondiale, a favorisé la croissance et le développement des États et a joué un rôle de premier plan dans le transfert de nouvelles technologies et connaissances.

C'est au GATT hier, à l'OMC aujourd'hui, que l'on doit cette ouverture du commerce. L'OMC joue un rôle fondamental, d'abord en tant que lieu où se déroulent les négociations commerciales qui conduisent à une plus grande liberté des échanges, ensuite parce qu'elle est l'organisme qui veille à ce que le commerce international se conforme à des règles convenues, transparentes et stables.

À l'heure de la mondialisation des marchés des produits, des services, et des capitaux, il faut que le monde ait une vision précise des buts et des mécanismes de l'OMC, institution qui a pour vocation de défendre les principes du libre-échange. L'Union européenne, et l'Espagne dans le cadre de la politique commerciale commune, tiennent à souligner l'importance du multilatéralisme dans la conduite des relations commerciales internationales.

L'Organisation mondiale du commerce, chargée de définir des règles claires dans le domaine du commerce international, prend d'autant plus d'importance dans le contexte actuel de mondialisation qui fait qu'un pays n'est jamais seul à affronter des problèmes économiques. Il est de fait que pendant la récente crise financière internationale, les mécanismes de l'OMC ont permis de juguler des tendances protectionnistes qui n'auraient fait qu'exacerber les effets de la crise. Cette expérience montre que la liberté des échanges a joué un rôle décisif.

#### **NOUVEAUX DÉFIS POUR LE COMMERCE MONDIAL**

Les Accords de Marrakech de 1994 prévoient qu'une plus grande libéralisation de l'agriculture et des services doit être négociée en l'an 2000. Mais, comme on l'avait déjà noté à Singapour, les enjeux auxquels doit faire face le commerce international vont bien au-delà de la libéralisation du commerce dans certains secteurs concrets, et c'est ici à Seattle que nous devons les considérer.

L'un des grands défis que doit relever la Conférence ministérielle à laquelle nous participons aujourd'hui touche à la transparence et au dialogue avec la société civile. C'est pourquoi il est indispensable que nous rassurons nos citoyens et que nous examinions l'utilité des mécanismes de l'OMC comme moyen de résoudre les problèmes qui se posent à nous.

La protection du consommateur et son corollaire, le principe de précaution, la multifonctionnalité de l'agriculture, les valeurs culturelles sont autant de questions qui demandent à être prises en considération avec beaucoup de soin par les responsables de la politique commerciale internationale. Par ailleurs, dans le cadre du "nouveau programme concernant le commerce international" un débat de plus en plus nourri a été engagé sur les liens entre le commerce et d'autres aspects de l'activité économique comme l'investissement, la concurrence, les droits du travail et l'environnement. Le principe du développement durable doit inspirer les Accords de l'OMC.

À côté de ces points, nous allons aussi débattre des instruments d'arbitrage et de sanction créés en 1994. L'OMC s'est dotée d'un puissant mécanisme de règlement des différends auquel font pendant les représailles commerciales. Nous devons être conscients de l'intérêt que suscitent ces questions et recourir à ces dispositifs avec circonspection car ils ne doivent en aucun cas être utilisés à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été créés.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'OMC n'est pas seule au monde et doit coordonner ses travaux avec ceux des autres institutions multilatérales afin d'instaurer un ordre économique mondial plus équilibré et plus transparent.

## **LES STRATÉGIES QUE NOUS PRÉCONISONS POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS**

Pour atteindre ces objectifs, l'Espagne, au sein de l'Union européenne, préconise une approche globale qui permet de relever les défis et de faire face aux exigences de la mondialisation et d'atteindre dans le cadre de l'engagement unique l'équilibre voulu au niveau des concessions afin que chacun obtienne des avantages dans les négociations.

À cet égard, il importe d'avancer dans la libéralisation progressive du commerce international des produits agricoles, sans oublier le secteur de la pêche qui doit faire l'objet d'un traitement particulier, et des produits industriels et des services, en prenant en compte la spécificité de chacun de ces secteurs de l'activité économique.

L'intégration de l'agriculture est un compromis que l'Europe accepte, mais sachant que l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture signé à Marrakech reconnaît aussi l'existence de préoccupations autres que d'ordre commercial, comme la protection du consommateur et la multifonctionnalité de l'agriculture ou une protection appropriée de la qualité des aliments. La position des pays qui préconisent un processus de réforme immédiat et total n'est pas soutenable puisque l'article 20 le définit comme un processus continu.

La pêche ne saurait être soumise aux mêmes règles que les autres secteurs non agricoles, car c'est un domaine qui requiert des règles spécifiques dans ce domaine. Les négociations sur la pêche doivent tenir compte des objectifs des accords internationaux sur la préservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles et des accords internationaux sur la pêche déjà existants, et prévoir des formules qui favorisent la création de coentreprises pour l'exploitation des ressources. La libéralisation du commerce dans ce secteur doit s'accompagner de politiques et d'accords qui favorisent une bonne gestion de l'exploitation des ressources.

Les règles qui régissent le commerce international doivent être renforcées et révisées en fonction de l'expérience des cinq dernières années. C'est pourquoi nous approuvons l'idée que la déclaration contienne des dispositions claires nous permettant de progresser dans le domaine des disciplines concernant le commerce international, compte tenu des intérêts de tous les Membres de l'Organisation.

La mise en œuvre des Accords de Marrakech est, chose inattendue, l'un des éléments qui font obstacle à la réalisation d'un consensus à cette Conférence. La délégation espagnole tient à préciser que, comme l'Union européenne, elle est prête à examiner les doléances ou les difficultés auxquelles

donne lieu la mise en œuvre des accords, mais elle estime qu'il importe de distinguer entre les questions qui touchent à la mise en œuvre et les questions qui touchent à la remise en cause de l'équilibre des concessions, qui relèvent du point concernant les négociations.

## **SOUCI DU DÉVELOPPEMENT**

Le souci du développement est une constante de la politique de l'Espagne et de l'Union européenne. Nous avons été les premiers à prendre des initiatives en faveur des pays les moins avancés et nous accordons des concessions importantes aux pays de la Convention de Lomé auxquels nous offrons un système de préférences généralisées très généreux.

L'Espagne appuie les initiatives européennes, mais elle tient à préciser que l'atténuation de la pauvreté est un des axes de la politique nationale. Elle participe activement aux initiatives d'annulation de la dette des institutions financières multilatérales en faveur des pays les moins avancés très endettés, a apporté des contributions pour le financement de prêts à l'ajustement structurel dans les pays où le revenu est le plus faible, et préconise l'allègement de la dette bilatérale conformément aux conclusions du Conseil européen de Cologne.

Par ailleurs, elle a offert des moyens de coopération dans des occasions particulières, par exemple lorsque des catastrophes comme l'ouragan Mitch ont ébranlé l'économie de pays d'Amérique centrale, ou lors de la crise financière comme celle qui a secoué le Brésil, et contribué aux fonds d'urgence du FMI.

Nous pensons que l'Organisation mondiale du commerce doit œuvrer à ce que ces programmes destinés à combattre la pauvreté aient des effets permanents; il faut donc que les pays en développement soient intégrés à l'économie internationale et puissent bénéficier des possibilités qu'elle recèle en utilisant à cet effet les moyens qu'offrent les institutions internationales spécialisées.

L'Espagne a préconisé au sein de l'Union européenne l'idée selon laquelle les politiques relatives à l'annulation de la dette, la suppression des obstacles au commerce et l'aide financière devaient être coordonnées et s'inscrire dans un cadre cohérent, plutôt que de relever d'initiatives individuelles.

La nécessité de relever les défis de la mondialisation, que j'ai évoquée au début de mon intervention, oblige l'OMC à examiner ces défis et à y faire face, non isolément mais, étant donné l'interdépendance des décisions politiques et économiques, en coopération avec d'autres organisations internationales et, surtout en intensifiant le dialogue avec la société civile.

## **ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET TRANSPARENCE**

La présence massive ici d'organisations non gouvernementales est une nouveauté dont nous devons nous féliciter, et qui montre l'intérêt croissant que la société porte aux questions que nous débattons ici. Le GATT, discret et mal connu, donnait l'impression de s'occuper de questions réservées à des initiés. La curiosité et l'intérêt qu'éveille l'OMC est un signe d'espoir et témoignent de l'importance du rôle qui est le sien. Nous avons l'obligation de faire connaître les mécanismes, les moyens et les capacités de l'Organisation, mais aussi, pour ne pas susciter de faux espoirs, ses limites. La Déclaration ministérielle doit être ambitieuse et savoir affronter les défis que nous devons relever du fait de la mondialisation. Nous ne devons pas décevoir les espoirs de tous ceux qui ont aujourd'hui les yeux tournés vers Seattle.

---